

# **l'Edition Musicale Vivante**

revue mensuelle  
le n° 4 francs

abonnement :  
france : 40 francs  
étranger : 50 francs  
chèques postaux : 1246-33



5, rue  
du cardinal-mercier  
paris (9°)

Téléphone : TRINITÉ } 23-94  
23-95  
23-96

## **Sommaire**

LE GRAND PRIX DU DISQUE, par Emile VUILLERMOZ ■ CRITIQUE DES DISQUES : MUSIQUE SYMPHONIQUE, par Emile VUILLERMOZ ■ INSTRUMENTS DIVERS, par Pierre LEROI ■ LES DISQUES DE VIOLON, par Marc PINCHERLE ■ LES DISQUES DE DICTION ■ LES DISQUES DE CHANT, par Maurice BEX ■ LES DISQUES DE CHANSONS, par Pierre WOLFF ■ L'ÉCRAN SONORE : QUELQUES FILMS, par Emile VUILLERMOZ ■ LE DISQUE ET L'ÉCRAN, par Pierre WOLFF ■ NOS ÉCHOS ■ COURRIER DU CINÉMA.

# **LE GRAND PRIX DU DISQUE**

Selon les rites habituels, c'est-à-dire dans les petits salons historiques du restaurant Drouant, entre un homard Bellevue et une poularde à la paysanne, le *Prix Candide* a été décerné le 15 mai.

Il avait été précédé de longues et minutieuses discussions. Cette année, en effet, le jury se trouvait en présence de réalisations dignes d'estime, mais dont aucune ne soulevait un enthousiasme spontané. Dans l'ensemble, la production de 1933 a paru plus honorable qu'éclatante. Le jury a tenu à préciser son sentiment en formulant certaines critiques qu'il croit nécessaires de rendre publiques.

Tout d'abord, nous avons constaté avec surprise que, dans le lot des disques soumis à notre appréciation, les maisons d'éditions ne font pas suffisamment valoir leur effort. Les sélections qu'elles composent à notre intention ne reflètent pas exactement leur activité complète. On a souvent regretté de ne pas y voir figurer des « cires » que nous estimions supérieures à celles qui étaient chargées de défendre les couleurs de la maison.

On sait que le jury ne se considère pas lié par la technique de ces envois et qu'il entend pouvoir couronner librement n'importe quel disque, même si l'éditeur ne lui a pas fait faire acte de candidature. Mais il est bien certain, dans ces conditions, étant donné le nombre considérable de disques publiés au cours d'une année, que la prospection devient très difficile et que l'on risque de négliger des enregistrements intéressants passés inaperçus au moment de leur naissance.

Le jury a noté, en outre, le ralentissement fâcheux des enregistrements d'orchestre. Tous les beaux disques symphoniques nous sont venus l'an dernier de l'étranger. Nous ne trouvons plus l'équivalent du *Prélude à l'après-midi d'un Faune*, réalisé par Straram et,

si l'on a couronné *La Mer*, de Debussy (Gr), enregistrée par la Société des Concerts du Conservatoire sous la direction de Piero Coppola, c'est avec un certain nombre de restrictions et dans le seul but d'encourager une initiative sympathique entre toutes. L'édition présente, en effet, de très sérieuses qualités, étant donné la difficulté d'enregistrement des morceaux, mais il est bien évident que l'on doit pouvoir obtenir une réalisation plus grandiose et plus puissante de cette œuvre magistrale. En attendant, il était juste de rendre hommage à l'effort si méritoire déjà accompli dans l'état actuel de la technique de nos studios.

Par contre, on a tenu à protester contre les soins insuffisants apportés à l'enregistrement des orchestres d'accompagnement dans beaucoup d'ouvrages importants. Déjà dans le *Concerto*, de Schumann, certains membres du jury ont critiqué le volume insuffisant de la partie orchestrale un peu sacrifiée à l'instrument soliste. Mais, dans d'autres cas, cette carence a pris de telles proportions qu'elle a privé d'une récompense méritée des artistes qui avaient rallié la majorité des suffrages.

C'est ainsi que je suis autorisé par mes collègues du jury à dire que Mlle Marjorie Lawrence aurait certainement obtenu le prix d'Opéra dans son disque du *Crépuscule des Dieux* si l'orchestre qui l'accompagnait avait été mieux gravé. Mais le jury n'a pas cru devoir proposer comme modèle aux discophiles une page de Wagner, éditée dans des conditions aussi inacceptables.

Il faut qu'on sache également que Mlle Leïla ben Sedira aurait obtenu un prix d'Opéra-Comique dans *Lakmé* si l'orchestre dont elle était entourée n'avait pas été aussi nettement insuffisant.

M. Georges Thill, lui aussi, a été victime de son accompagnement d'orchestre dans *Sigurd*. Voilà qui est extrêmement fâcheux pour d'excellents artistes qui sont parfaitement irresponsables de ces faiblesses techniques, mais il faut attirer formellement l'attention de nos maisons d'éditions sur ce point.

En général, on attache trop peu d'importance à la qualité de l'accompagnement orchestral. Je sais que le problème est délicat, mais c'est une raison de plus pour l'aborder avec courage et méthode. En tout cas, nos grandes vedettes ont intérêt à exiger de leurs éditeurs un peu moins de publicité foraine pour employer ces crédits à l'amélioration du nombre et de la qualité des instrumentistes qui collaborent à leurs disques. C'est une publicité qui sera plus efficace que n'importe quelle affiche.



Dans le chapitre de l'orchestre, une seconde catégorie a été créée pour les orchestres d'harmonie et on y a inscrit tout naturellement deux des belles transcriptions exécutées par Pierre Dupont pour sa musique de la Garde Républicaine.

Nos lecteurs n'ignorent pas le magnifique effort réalisé dans ce domaine par cet excellent musicien qui a obtenu de sa troupe d'élite des exécutions si remarquables. Nous possédons déjà, grâce à lui, des disques de premier ordre. Les marches de *Lohengrin* et de *Tannhauser* (C), qui ont été primées cette année, permettront au grand public de se rendre compte de la science raffinée avec laquelle Pierre Dupont trouve dans un orchestre d'harmonie les plus adroites équivalences pour traduire toutes les nuances des cordes et l'art des admirables virtuoses qui composent cette compagnie dont le prestige est universel.

Le prix de musique de chambre a récompensé deux sonates également délicieuses. Tout d'abord, la *Sonate n° 42*, de Mozart, pour piano et violon (Gr) prestigieusement interprétée par Yehudi Menuhin et sa sœur Hephzibah. Le jury a tenu à rendre un hommage particulier à cette dernière. La jeune pianiste s'est montrée, en effet, supérieure à son glorieux frère. Son enregistrement doit être cité comme modèle.

La *Sonate*, en la majeur, de Gabriel Fauré, pour piano et violon (P), qui n'est pas exempte de certaines inégalités, mais qui offre des qualités de charme et d'élégance qui favoriseront utilement sa diffusion, a été, elle aussi, honorée d'un prix dans l'édition que nous en donnent Magda Tagliafero et Denise Soriano.

Notons, en passant, que, dans la même catégorie, un disque remarquable de Stan Golestan n'a pu être couronné parce que le microphone avait traité trop inégalement les deux exécutants. La partie d'alto était exécutée par Maurice Vieux, dont le talent universellement reconnu n'est pas en cause et la partie de piano avait été confiée à Jean Battala. Or, le micro qui recueillit avec complaisance l'exécution du pianiste et lui donna un relief admirable, transforma l'alto de Vieux en instrument à vent. Cette anomalie ne permit pas de couronner un disque qui présentait le plus vif intérêt et dont la partie de piano, je le répète, est exceptionnellement réussie.

Le chapitre des instruments solistes avec orchestre a vu triompher notre magnifique pianiste Yves Nat, qui a donné du *Concerto* en la mineur, de Schumann (C), une exécution d'une magnificence et d'une autorité extraordinaires. Comme je vous l'ai dit, l'orchestre est ici un peu sacrifié, mais la partie de piano possède un relief et une splendeur inégalables.

On a récompensé également la virtuosité et la sonorité exquise du saxophoniste Viard, qui a donné de *L'Intermezzo de l'Arlésienne* (P) une interprétation délicieuse. Dans un ensemble parfaitement mis au point par D.-E. Inghelbrecht, sa sonorité émouvante se détache avec un rayonnement irrésistible. Ce disque est appelé à connaître un succès considérable. C'est d'ailleurs un modèle d'enregistrement.

Pour la première fois, le jury du Prix Candide a couronné une véritable « création phonographique ». Depuis longtemps, nous appelions de tous nos vœux l'édition directe pour la cire des œuvres composées spécialement pour la machine parlante, en tenant compte de ses exigences techniques et de ses possibilités. Le ballet phonographique de Gabriel Pierné : *Giration* (C) est venu, cette année, combler ce vœu.

Je vous ai parlé longuement de cette œuvre si réussie qui a été créée avec tant de succès au Gala Charles Cros par Serge Lifar et Mlles Kergrist et Dynalix. Cette composition écrite avec tant d'adresse pour onze solistes de l'orchestre des Concerts Colonne, a permis une gravure sur cire irréprochable. Elle représentait donc le type idéal de la création phonographique digne d'être proposée en exemple. Espérons que, dans les années suivantes, ce chapitre s'enrichira progressivement.

Pour les raisons que je vous ai exposées tout à l'heure, les prix d'opéra et d'opéra-comique n'ont pas été décernés, mais on a récompensé comme un exemple parfait de déclamation lyrique les *Litanies de Lamentations*, de Gretchaninoff (Gr), chantées par Chaliapine et les chœurs de l'église russe de Paris. Œuvre forte et saisissante d'une couleur inoubliable.

Tout en regrettant que la cire ait un peu trop nivelé l'articulation de Ninon Vallin dans *Au bord de l'eau*, de Gabriel Fauré (P), le jury n'a pu rester insensible à la façon délicieuse dont l'admirable cantatrice a déroulé comme une vocalise cette arabesque mélodique à laquelle elle donne un charme et une grâce inimitables. Il y a là, au point de vue de la beauté instrumentale de la voix, des détails d'une pureté et d'une transparence qui justifiaient l'attribution de cette récompense.

L'admirable Maîtrise de la cathédrale de Dijon, fondée et portée à son point de perfection par Mgr Moissenet, vient de voir rendre hommage à ses efforts par le prix attribué au bel album qui contient quelques-unes de ses incomparables exécutions.

## L'édition musicale vivante

Quels que soient, d'ailleurs, le mérite et la valeur du disciple de Mgr Moissenet qui continue son œuvre, on aurait aimé voir le disque nous conserver au moins une exécution dirigée par le vénérable fondateur de ce groupe choral qui lui doit sa discipline, ses méthodes et sa foi artistique. La maison Gramophone aurait accompli un geste élégant et utile en fixant dans la cire une interprétation réglée par le vénérable prélat dont le nom et le talent demeureront toujours indissolublement liés à l'histoire de la Maîtrise de la cathédrale de Dijon.



Et voici maintenant le palmarès de la musique légère. La délicieuse opérette de Reynaldo Hahn, *O mon bel inconnu*, aurait dû triompher dans sa catégorie, mais, comme je l'ai signalé à l'époque, nos maisons d'éditions n'ont pas su mettre en valeur cette exquisite partition en accomplissant l'effort technique nécessaire. Le jury a donc récompensé la bonne humeur souriante et l'entrain cordial et communicatif du charmant Henry Garat en couronnant le disque déjà célèbre de *Florestan I<sup>er</sup>*, « *Amusez-vous* » (S).

Dans le chapitre de la diction, on a placé au premier rang, l'une des compositions saisissantes de Mme Yvette Guilbert, ce *Verligodin* (Gr), qui contient une saveur médiévale si forte et si personnelle et qui est réalisé au disque avec un relief étonnant. Ce disque est, d'ailleurs, le seul qui, dans tout le palmarès, ait obtenu l'unanimité des voix.

Nous avons tenu à donner un prix à l'ensemble des disques de Georges Chepfer, consacré à ses *Paysanneries Lorraines* (O) qui forment une collection si riche et si caractéristique. Ces petits tableaux de mœurs, notés au vol par un observateur malicieux avec un accent du terroir si irrésistible, méritait cet hommage qui récompense un effort méthodique et soutenu, très remarqué depuis ses débuts.

C'est également à l'ensemble des réalisations de Gilles et Julien que le jury a pensé en couronnant *Le Beau Navire* (C). Dans la série déjà abondante des duettistes qui ont acclimaté chez nous, en la transposant et en la francisant, la formule de spectacle de Layton et Johnstone, Gilles et Julien ont pris une place à part. Le choix de leurs textes et de leurs chansons est plus soigné que celui de la plupart de leurs concurrents. Leur interprétation a plus de classe. Ils ont fini par se créer un numéro dont la tenue méritait une récompense officielle.

Colline et Dorin, si souvent unis dans la lutte, n'ont pas été séparés dans le succès. *Le Pourquoi pas*, de Dorin (P) et *Quand c'est aux autos de passer*, de Colline (P), obtiennent une distinction que tout le monde approuvera.

Dans un esprit assez différent de celui de Chepfer, le poète berrichon Jacques Martel, s'est livré, lui aussi, à un effort de régionalisme extrêmement sympathique. Avec un accent et une prononciation d'un relief extraordinaire, il détaille des poèmes écrits avec la plus grande finesse, où la malice du paysan du Berri éclate sous chaque rime. Ce sont des morceaux accomplis, de véritables pages d'anthologie que le disque a bien raison de nous conserver. La voix de Martel est d'ailleurs exceptionnellement phonogénique et la cire nous en restitue la saveur très personnelle. Le Prix Candide décerné à *Derriée el Contervent* (Pol), devait, tout naturellement, saluer cette réussite.

Dans le genre généralement un peu ingrat des scènes d'enfants, on a couronné le disque tiré de *La Maternelle* (S) où l'on entend Madeleine Renaud apprendre à sa classe la chanson de *L'herbe à lapins*. La fraîcheur et l'ingénuité des petites voix qui entourent l'étoile du film, ont composé une symphonie de timbres qui a été jugée digne d'une récompense.



Enfin, le palmarès a été complété par quatre mentions d'honneur sur la signification desquelles il n'est pas inutile d'insister. Il ne faut pas que des lecteurs superficiels se croient

autorisés à sous-estimer les mentions d'honneur. Cette année, en particulier, elles ont pris une importance exceptionnelle.

Une mention d'honneur n'est pas un *accessit*. Ce n'est pas un petit salut protecteur négligemment donné à des artistes ayant « raté » leur prix. C'est tout autre chose. Ces récompenses mettent comme leur nom l'indique, à l'honneur des disques qui présentent un intérêt extra-commercial tout à fait exceptionnel. C'est une façon de mettre « hors-série » et presque « hors-concours », des œuvres qui ont une valeur esthétique, historique ou musicologique caractéristiques.

Prenons par exemple, le magnifique album dans lequel Wanda Landowska a gravé les trente *Variations Goldberg (Gr)* de Bach. Voilà un effort d'édition tout à fait remarquable et qui n'entre pas dans le rythme de la production normale d'une maison. C'est une sorte d'ouvrage de luxe, édité, d'ailleurs, par souscription. C'est une très belle initiative digne d'être chaleureusement encouragée. L'aurait-on définie exactement en décernant à Wanda Landowska un prix de clavecin ? Assurément non. On n'aurait souligné ainsi qu'un aspect de la question. Une mention d'honneur accordée à cette forme d'édition et à ce précieux album qui n'est pas destiné sans doute à pénétrer dans une vaste clientèle populaire, précisait mieux le sens de notre hommage.

N'en était-il pas de même de la belle anthologie publiée par Lumen et résumant *Sept siècles de Musique sacrée (L)* ? Aurait-on rendu pleine justice à cet effort en donnant un prix de chant à M. Yves Tynaire le généreux prosélyte à qui l'on doit ce magnifique travail. La mention d'honneur élargissait et posait mieux le problème.

Même observation pour l'intelligente et adroite synthèse d'*Hamlet (C)*, réalisée par Jean Variot. Ce n'était évidemment pas un prix de diction. Le choix des voix, les intonations, le style général de la diction soulevaient, en effet, des observations assez sérieuses qui empêchaient de localiser le combat sur le terrain purement technique ainsi qu'on aurait pu le faire pour la partie de manille de *Marius*. Mais une mention d'honneur a souligné la valeur exceptionnelle d'une telle tentative, conduite dans un esprit artistique extrêmement élevé, enrichie par Eugène Bigot, d'une atmosphère musicale étonnamment suggestive, et qui représente, dans son ensemble, une réussite qui ouvre à l'édition des voies nouvelles et fécondes.

Et c'est pour les mêmes motifs que l'on n'a pas donné un prix d'orchestre — qui n'aurait pas été très démonstratif — mais une mention d'honneur à *Dnieprostoi (P)*, cette page symphonique qui résume les aspirations actuelles de la musique soviétique.

Je tiens à insister sur ce point pour dissiper tous les malentendus qu'aurait pu provoquer ce chapitre spécial de notre palmarès. L'esprit dans lequel ont été décernées nos mentions les rend particulièrement honorables.

Tel est le bilan dressé à la suite de l'inventaire des richesses discographique de l'année qui vient de s'écouler. Dans l'ensemble, la production n'est pas d'un niveau supérieur, mais elle est, malgré tout, d'une moyenne très rassurante. Elle est, si l'on peut dire, un peu « stabilisée », mais il est certain que nos grandes maisons d'édition forment un peloton serré dans lequel il est difficile de voir se détacher nettement un gagnant.

L'intérêt passionné soulevé chaque année par le Grand Prix du Disque prouve que nos éditeurs auraient le plus grand tort de négliger comme ils le font quelquefois, les indications que leur apporte le suffrage des élites. Persister dans cette erreur serait sacrifier imprudemment un bel avenir à un présent particulièrement incertain.

EMILE VUILLERMOZ.